

Réunion de bassin CPE/DOC Montpellier-Nord
Jeudi 15 Mars 2012 au lycée Jules Ferry- La Colline

« Agir ensemble contre le harcèlement dans nos établissements »

* 9h00- 9h15: Accueil

Quelles formes de harcèlement rencontrons-nous dans nos établissements respectifs?

Après avoir listé les différentes situations de harcèlement relevées dans nos établissements, nous avons dégagé trois groupes :

- le harcèlement « traditionnel » entre élèves
- le « cyberharcèlement » via les réseaux sociaux en particulier facebook et le téléphone portable
- le harcèlement au travail : entre adultes, avec la hiérarchie ou/et les parents d'élèves. (Cette forme de harcèlement n'a pas été abordée)

Élaboration d'une définition du harcèlement.

De notre premier échange sont sortis des **mots clés** :

REPETITIF / PRESSION / INDIVIDUEL / GROUPE / LEADER / DIFFERENCE / SOUFFRANCE / VIOLENCE

qui nous ont aidé à la rédaction d'une **définition commune**

Harcèlement: *violence exercée de manière répétitive d'un élève ou d'un groupe d'élève sur un élève isolé ou en situation de fragilité (et/ou qui n'est pas en situation de se défendre), dans ou hors de l'établissement.*

Le harcèlement a des répercussions psychologiques.

L'intervention de Monsieur Cousquer à ce moment là nous a permis de compléter notre réflexion en amenant les notions

- de violence morale ou physique,
- de progression et de graduation de cette violence dans le but d'isoler l'élève qui devient une victime consentante qui n'a plus de réseau ni de contact.

A la question : « Pourquoi n'y a t-il que les CPE et les DOC qui travaillons sur ce sujet? Et les professeurs de discipline? »

Monsieur Cousquer nous rappelle que quelque soit le niveau scolaire les programmes proposent des entrées pour aborder le thème de la violence et du harcèlement.

Les documentalistes et les CPE se doivent d'être les pôles de coordination de ce qui se fait dans les programmes. En effet ils doivent mettre en cohérence (par des expositions, le dialogue, les formations...) les contenus théoriques des programmes avec la réalité de la vie

des élèves dans l'établissement. Pour ce faire une cohérence de discours dans l'établissement est indispensable. « Ce discours est à construire dans chaque établissement mais il faut que chacun le veuille. Nous devons vouloir être d'accord »

Chaque établissement doit afficher de façon claire sa politique de lutte contre le harcèlement.

Nos actions doivent viser à protéger les victimes et à ne pas diaboliser le harceleur car il ne l'est pas à vie. Nous devons éduquer son comportement, civiliser son agressivité.

* Midi : Repas pour celles et ceux qui ont réservé au restaurant d'application.

Les ateliers

- 1- Le harcèlement (traditionnel) dans l'établissement
- 2- Le cyber-harcèlement

Quelles réponses avons-nous apporté ? Sur quels dispositifs nous appuyons nous ? Quels sont nos partenaires dans l'établissement et à l'extérieur ?

Dans nos établissements des actions sont menées pour lutter contre le harcèlement. Les approches ont pu être :

- Les préjugés avec l'association Léo Lagrange
- L'homophobie avec «Le Refuge » ou l'association « A part ça »
- Les dangers d'internet avec la BPDJ
- Théâtre forum : jeux de rôle avec un intervenant extérieur
- Atelier sur le respect : respect de soi et respect des autres . Discussions, enquête, concours de slogans...
- Exposition d'installations réalisées en arts plastiques par les élèves sur le thème de la violence au collègue
- Elèves médiateurs dans la cour
- Tutorat entre élèves volontaires
- concours d'affiches...

Quelles difficultés rencontrons nous pour gérer les situations?

Un tour de table a permis de relever :

- La loi du silence de la part des élèves qui ne permet pas de réagir le plus tôt possible
- Le harcèlement se passe quand la victime est seule
- EPS : lieu de règlement de compte rarement vu comme tel par les collègues d'EPS
- L'isolement des professeurs qui ne peuvent quitter la classe pour avertir d'un problème
- Manque de formation et d'information des élèves qui élisent leurs délégués pour de mauvaises raisons
- Nous ne savons pas clairement ce qu'attend la victime
- Les réseaux sociaux génèrent des dérives, mais certains d'entre nous ne connaissent pas assez ses nouveaux outils pour être vigilants sur les usages qu'en font les élèves.
- Méconnaissance de la notion d'image de soi
- Travailler sur le groupe classe. Les heures de vie de classe n'étant pas toujours inscrites dans l'emploi du temps des élèves.
- Nous ne maîtrisons pas assez la technique des jeux de rôle pour pouvoir s'en servir comme outil de prévention.

- Difficulté de travailler en équipe élargie. Tous les acteurs de l'établissement ne se sentent pas concernés par les actions de prévention autour de cette problématique.

Comment faire de la prévention ensemble ? Pour qui ? Avec qui ? A quel moment ? Quels seraient selon vous les facteurs facilitants pour la mise en place d'une réelle prévention?

Impliquer les parents, les informer, les faire participer, leur expliquer

Impliquer les enseignants des disciplines dans les actions de lutte contre le harcèlement en établissant avec eux une réelle politique de prévention. Les associer aux actions du CESC.

Inscrire cette lutte dans le projet d'établissement

Former des élèves médiateurs

Développer le tutorat

Ne pas banaliser les actes. Aller porter plainte s'il le faut.

Pour conclure, préparation de l'an prochain:

Cette première réunion de bassin CPE/DOC nous a permis de connaître les « binômes » CPE/DOC des établissements de notre bassin, de réfléchir ensemble sur une problématique commune, d'échanger, de mutualiser nos pratiques et nos ressources.

Nous avons cependant regretté l'absence des infirmier(e)s de nos établissements au cours de cette journée. Aussi, selon le thème de travail choisi pour nos prochaines réunions de bassin nous souhaiterions pouvoir inviter les infirmières à nous rejoindre.

En conclusion nous avons défini nos besoins en formation sur ce thème.

- Formation aux jeux de rôles
- Formation à la médiation entre pairs
- Formation sur le web2.0
- liaison école/collège/lycée

* 16h45 fin de la journée rencontre CPE / documentalistes animée par Mmes Jourdan et Valezi.